

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : HALTE AU GASPILLAGE DE NOTRE ARGENT



A diffuser pour réagir - Ne pas jeter sur la voie publique

En 2010, les subventions des ministères aux associations loi de 1901 ont dépassé 1,3 milliard d'euros (cf. le «Jaune budgétaire», «Effort financier de l'Etat en faveur des associations», annexe au projet de loi de finances pour 2012). Il s'agit donc d'une somme considérable (qui ne prend pas en compte les multiples subventions accordées par les diverses collecti-

vités territoriales). En ces temps de difficultés économiques, il est normal de se poser la question de la justification de telles dépenses. Si certaines subventions se justifient, d'autres sont plus douteuses : est-il normal que SOS racisme ait reçu 534 000 € ? Nous savons bien que cette association ne s'occupe jamais du racisme anti-blanc. Le «Secours islamique de

France a reçu 379 205 €, les «Scouts musulmans de France ont reçu 143 949 €. Qu'en est-il de la laïcité si souvent invoquée par nos dirigeants ? Il est donc urgent de revoir toutes ces subventions pour les diminuer et alléger ainsi une partie du fardeau de l'Etat.

AVEC LE MNR, DEMANDONS UNE REDUCTION DU VOLUME DES SUBVENTIONS D'ETAT AUX ASSOCIATIONS



J'apporte mon soutien au MNR et verse la somme de€ (chèque à l'ordre de «AFMNR», donnant droit à une réduction d'impôt de 66% du don : par exemple, 20 € vous revient en fait à 6,8 €)

Je souhaite recevoir, gratuitement et sans engagement de ma part, une documentation sur le projet du MNR de financement des retraites



Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Courriel :@.....

A renvoyer à : MNR - BP 10008 - 93161 NOISY le Grand Cedex • www.m-n-r.fr • Courriel : m.n.r@m-n-r.fr